



Réunion de Secteur U9

Sommaire

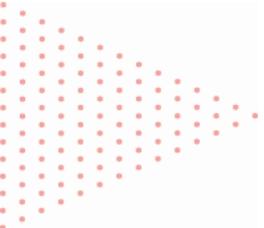
1 Les Mesures Sanitaires

2 Les Formations

3 La cohorte des clubs

4 L'animation des U9

5 Informations Diverses



Equipe Technique



ROQUE Cédric

CTD PPF
06.49.57.16.46



VINCENT Yoann

CTD DAP
07.56.80.55.42
yvincent@aude.fff.fr



GARCIA Ugo

BMF Apprenti



CARRASCO David

Président
Commission Jeunes



01



Les Mesures Sanitaires

Les Protocoles



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

 **Lavez-vous très régulièrement
les mains**

 **Toussez ou éternuez
dans votre coude**

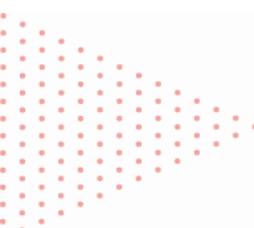
 **Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le**

 **SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque
chirurgical jetable**

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)



Les Protocoles



LIGUE DE FOOTBALL
D'OCCITANIE
Le football avec l'accent du sud

ACCUEIL LIGUE COMPÉTITIONS PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

Compétitions

Pass sanitaire - PV du COMEX au 20 août 2021

Publié le 23/08/2021

Covid-19

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le procès-verbal du Comité Exécutif de la FFF réuni vendredi dernier, concernant une décision relative à la mise en application des dispositions légales, au regard notamment de l'utilisation du pass sanitaire, dans le cadre de la reprise des compétitions gérées par la FFF, les Ligues et les Districts.

PV COMEX 20 août 2021

ANNEXE 2 - Protocole compétitions régionales et départementales

SUR LE MÊME SUJET

ACTU LIGUE LFO | ACTU COMPÉTITIONS

COVID : vos référents Ligue & Distr...

Vous trouverez ci-dessous un document concernant la liste des référents COVID de vos instances (Ligue e...

3 COMPÉTITIONS | ACTU COMPÉTITIONS

FAQ - Pass Sanitaire

Vous trouverez ci-joint une FAQ (à date) relative à la mise en place du Pass Sanitaire dans les cl...

ACTU LIGUE LFO | VIE DU CLUB

ACTU COVID-19 / Ligue

Retrouvez diverses informations concernant le point sur la situation et toutes les réponses aux questions...

FFF



FAQ - Pass Sanitaire



FAQ - Pass Sanitaire

Publié le 19/08/2021

Covid-19

Vous trouverez ci-joint une FAQ (à date) relative à la mise en place du Pass Sanitaire dans les clubs de football. Elle fait suite aux diverses remontées des Ligues et Districts enregistrées ces derniers jours sur la Hotline Pandémie FFF.

Elle sera mise à jour et vous sera diffusée régulièrement, au fur et à mesure des sollicitations, afin d'en faire bénéficier tout le monde.

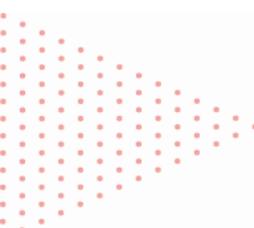
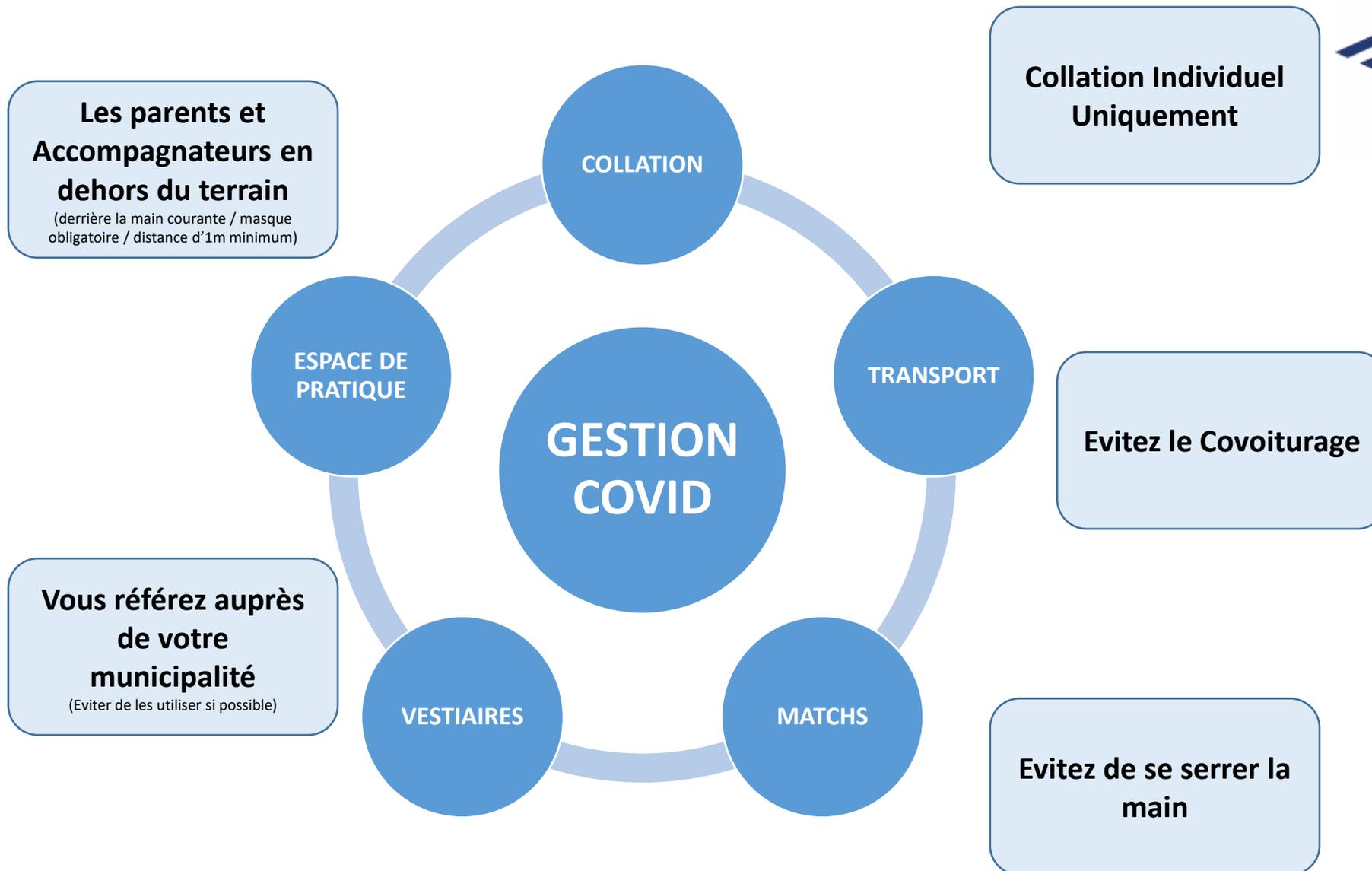
Vous constaterez qu'aucune interrogation porte sur les conditions de mise en œuvre du pass lors des rencontres officielles.

En effet, toutes les questions relatives au protocole de reprise des compétitions régionales et départementales a été diffusé lundi dernier, trouveront réponses dans les tous prochains jours, par la diffusion d'un complément d'informations qui résultera d'une décision fédérale.

Le document :

FAQ_PASS_SANITAIRE_ligues_districts

Les Protocoles



Les Protocoles



Pass sanitaire : mode d'emploi

#RETOUR AU FOOT



LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut présenter soit :

- un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet (dernière injection - sept jours ou - quatre semaines si vaccin Janssen) ;
- un test RT-PCR ou antigénique ou un autotest négatif de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins onze jours et de moins de six mois) ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

Le contrôle de Pass sanitaire s'effectue en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papier, avec l'application « TousAntiCovid Verif ».

Télécharger l'application



DANS QUELLES CONDITIONS LE CONTRÔLE EST-IL IMPOSÉ ?

Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du 1^{er} octobre à celles âgées de 12 à 17 ans.

À tout(e) les pratiquant(e)s dès l'entrée dans un stade ou un gymnase (= Pas de Pass, pas de jeu -), aux encadrants (éducateurs, dirigeants, salariés) à partir du 30 août dès l'entrée dans un stade ou un gymnase, au public (spectateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un arrêté d'ouverture au public (AOP) - à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservés exclusivement à l'accès des spectateurs - et pour l'accès aux halleways dans le cadre du règlement applicable aux hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant présenté un Pass sanitaire valide (sauf décision contraire des autorités locales).



POURQUOI LE PASS SANITAIRE ?

Le Pass sanitaire a été mis en place par le gouvernement et s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021. Il permet de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif ou le certificat de rétablissement d'une personne, lui permettant l'accès à un lieu ou événement. Il est exigé depuis juillet dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire).



QUI EST HABILITÉ À CONTRÔLER ?

Les clubs doivent désigner un référent Covid chargé de coordonner le dispositif.

Ils doivent également tenir un registre des personnes habilitées à réaliser les contrôles et l'afficher à proximité des lieux de contrôle.

Les contrôles (date, heure, contrôleur, nombre de personnes) doivent faire l'objet d'un recensement.



SANS CONTRÔLE, QUELS RISQUES ENCOURUS ?

En cas de défaut de contrôle, la responsabilité du club peut être engagée, la loi prévoyant un régime progressif :

- au premier manquement constaté, l'autorité administrative mettra en demeure le gestionnaire de la structure de se conformer aux obligations dans un délai maximum de 24 heures ;
- au deuxième manquement constaté, le lieu pourra être fermé durant sept jours maximum, dans l'attente de la mise en conformité ;
- en cas de manquement à plus de trois reprises sur 45 jours, le gestionnaire s'expose à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.



Le Pass'Sport, qu'est-ce que c'est ?

C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de **50 euros**, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).



Intérêt pour l'association

Cette aide versée directement au club en contrepartie d'une réduction immédiate accordée à un jeune qui vient s'inscrire dans l'association témoigne de l'engagement fort en direction du milieu associatif dans le cadre des mesures de relance du sport. Cette aide permet à des familles économiquement fragiles d'inscrire leur enfant dans une association sportive et leur offrir le cadre structurant et bienveillant que seul le club sportif peut apporter.



Comment s'engager dans le dispositif Pass'Sport ?

Toutes les associations et structures sportives affiliées à une fédération agréée par le ministère chargé des Sports sont automatiquement partenaires du dispositif Pass'sport. Concernant les structures sportives agréées non affiliées à une fédération sportive et qui œuvrent dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la déclaration se fera en ligne à partir de début juillet via une plateforme dédiée Pass'Sport <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>. Il suffira à l'association de suivre la procédure décrite dans la notice « Je me référence », accessible sur le site www.sports.gouv.fr/pass-sport.



Comment me faire rembourser ?

L'association demande le remboursement du Pass'Sport via Le compte Asso (LCA) pour tous les jeunes éligibles, accueillis entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2021. Pour cela :

1. L'association doit disposer d'un compte sur l'application « Le compte Asso » (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>). Si je n'ai pas de compte, je le crée dès cet été en suivant la notice « Je crée mon compte Asso » disponible sur le site dédié Pass'Sport (www.sports.gouv.fr/pass-sport).
2. En septembre et en octobre, je déclare sur le Compte Asso les jeunes accueillis.
3. Je suis remboursé à l'automne par un tiers payeur, mon comité départemental olympique et sportif (CDOS) ou directement par la DRAJES .

Une notice explicative vous précisera en août la procédure de déclaration des jeunes sur Le Compte Asso.

Plus d'information sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport (notamment la FAQ) ou auprès de la DRAJES (délégation régionale académique jeunesse, engagement et sports).



02



Les Formations

Les Offres

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

FORMATIONS DIPLOMANTES

BEPF

BEFF

NIVEAU VI

DES

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
NIVEAU V

BEF

NIVEAU IV

BMF

LIGUE ET DISTRICTS

ARBITRAGE

SANTE
SECURITE

CFF1

CFF2

CFF3

CFF4

U9

U13

U17-U19

Projet associatif

U11

U15

U20+

Projet éducatif
et sportif

CERTIFICATS DE SPECIALITE

CADRE TECHNIQUE

PREPAREUR
ATHLETIQUE

OPTIMISATION
PERFORMANCE

A PARTIR DE TFP
NIVEAU IV MINIMUM

FUTSAL
PERFORMANCE

GARDIEN DE BUT

FORMATIONS CONTINUES

RESPONSABLE
TECHNIQUE CLUB

ENTRAINEMENT TECH
ET TACT. ATT / GB

PREFORMATION DU
JOUEUR

PREPARATION
PHYSIQUE INTEGREE

ENTRAINEMENT TECH
ET TACT. DEFENSEURS

HABILETES MENTALES

CERTIFICATS FEDERAUX

PREPAREUR
ATHLETIQUE

GARDIEN
DE BUT

FUTSAL

BEACH SOCCER

De U9 à Seniors

Initiation

Initiation

Initiation

Entraînement

Entraînement

Entraînement

ATTESTATIONS COMPLEMENTAIRES

ANIMATRICE
FEDERALE

MODULE
HANDICAPS

FOOTBALL
URBAIN

MODULE
U6/U7

LES BONS DE FORMATION FFF

La FFF a décidé, au titre de la saison 2019/2020, de simplifier la procédure de l'aide modulaire en dématérialisant les bons de formation éducateur, arbitre et dirigeant dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Une déduction automatique de 25 € par stagiaire et par module de formation suivi sera appliquée, dans la limite de l'enveloppe attribuée à cet effet à la Ligue de Football d'Occitanie.

BON FORMATION ÉDUCATEURS

Attention, nouveau dispositif !

Bon de 25 € utilisable pour tous les modules d'éducateurs suivants, dans la limite d'un bon par module :

- ❖ U6/U7
- ❖ U9
- ❖ U11
- ❖ Sécurité
- ❖ Projet Associatif
- ❖ Projet Éducatif et Sportif
- ❖ Animatrice Fédérale
- ❖ Futsal Initiation
- ❖ Futsal Entraînement
- ❖ Football et Handicap

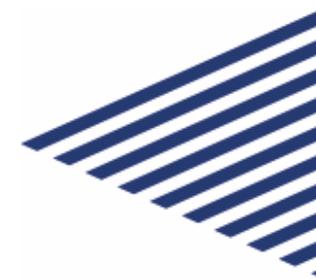
BON FORMATION DIRIGEANTS

Bon de 25€ utilisable pour tous les modules du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants dans la limite d'un bon par module de 4 heures suivi.

BON FORMATION ARBITRES

Bon de 25€ utilisable dans le cadre d'une formation initiale d'arbitre dans la limite d'un bon par formation suivie.

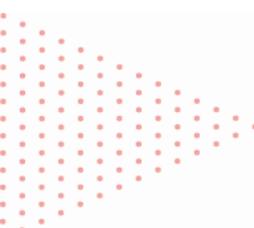
Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par l'IR2F sous condition **d'être présent** à ladite formation.



Notre fonctionnement

SAISON 2021 / 2022

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Me	1 V	1 L	Toussaint 1 Me	1 S	Jour An 1 M	1 M	1 V	1 D	Fête Travail 1 Me	1
J	Rentrée 2 S	2 M	2 J	2 D	2 Me	2 Me	2 S	2 L		2 J
V	3 D	3 Me	3 V	3 L	3 J	3 J	3 D	3 M		3 V
S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 V	4 L	4 Me		4 S
D	5 M	5 V	5 D	5 Me	5 S	5 S	5 M	5 J		5 D
L	6 Me	6 S	6 L	6 J	6 D	6 D	6 Me	6 V		6 L Pentecôte 6
M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	Mod U13	7 L	Mod U13	7 J	7 M
Me	8 V	8 L	Mod U9	8 Me	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	Armistice 8 Me
J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 Me	9 Me	9 S	9 L	9 J	9 J
V	10 D	10 Me	10 V	10 L	Mod U11	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
S	11 L	Mod U9	11 J	Armistice 11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	Mod U17	11 Me
D	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 S	12 S	12 S	12 M	Mod U17	12 J
L	13 Me	13 S	13 L	Mod U11	13 J	13 D	13 D	13 Me	Mod U17	13 V
M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	Mod U13	14 L	14 J	Mod U17	14 S
Me	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 D	15 Me
J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 Me	16 Me	16 S	16 L	16 L	16 J
V	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 M	17 V
S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L	Pâques 18 Me	18 S	18 S
D	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 D
L	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 L
M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	Mod U13	21 J	21 S	21 M
Me	22 V	22 L	Mod U9	22 Me	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 Me
J	23 S	Mod U9	23 M	23 J	23 D	23 Me	23 Me	23 S	23 L	23 J
V	24 D	24 Me	24 V	24 L	Mod U11	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
S	25 L	25 J	25 S	Noël 25 M	25 V	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 S
D	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 S	26 S	26 M	26 J	Ascension 26 D	26 D
L	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 L
M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	Mod U15	28 J	28 S	28 M
Me	29 V	29 L	Mod U11	29 Me	29 S	29	Mod U15	29 V	29 D	29 Me
J	30 S	30 M	30 J	30 D	30	30	Mod U15	30 S	30 L	30 J
	D	31	V	31 L	31	31	Mod U15	31	M	31



Les Catégories

CATEGORIES – 2021/2022

Année de Naissance	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Scolarité	GS M	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2de	1ère	Ter		
Catégorie	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20
Formes de pratique Garçons	Foot à 4		Foot à 5		Foot à 8		Foot à 8		Foot à 11		Foot à 11		Foot à 11		
Formes de pratique Filles	Foot à 4 en plateau de proximité mixte		Foot à 5 en plateau de proximité		Foot à 5		Foot à 8			Foot à 8 ou à 11(régional)				Foot à 8 Seniors	
Catégorie	U6F	U7F	U8F	U9F	U10F	U11F	U12F	U13F	U14F	U15F	U16F	U17F	U18F	U19F	U20F

Catégories Ecole de Foot 2020-2021

LA RENTRÉE DU FOOT 2021

CE.1

CE.2

7 ans

8 ans

Né en 2014

Né en 2013

U.8

U.9

Foot à 5 d'Apprentissage

J'apprends à jouer à 5

Plateaux de 4 à 8 équipes
Terrain de 40 x 30 m
5 joueurs + 2 remplaçants

4 temps de jeu de 12 min

Touche au pied type Futsal
Relance du gardien protégée

Rencontres les samedis matins



03



La Cohorte des clubs

Notre fonctionnement

Yoann VINCENT (12)	Cédric ROQUE (8)	Ugo GARCIA (12)
TREBES FC	US CONQUES	ES MALVES
GCSM	FA CARCASSONNE	ES STE EULALIE
UFC NARBONNE	FU NARBONNE	FC SALLELES
FC CORBIERES MEDITERRANEE	SC NARBONNE MONTPLAISIR	LUC FC
UF LEZIGNAN	TRAPEL PENNAUTIER FC	FC ARMISSAN
LIMOUX FC	GOAL	US SALLES S/ HERS
GFC	FFBC	RC BADENS RUSTIQUES
FC LE COUGAING	GFPLM	FC QUILLAN
FC BRIOLET	Suivi tout au long de la saison / Formations / Aide technique / Aider à optimiser votre travail technique	OL. MONTREAL
O. CUXAC D'AUDE		ENTENTE 3S
ES ARZENS		FC CHALABRE
MJC GRUISSAN		FC LAUQUET

04



L'animation des U9

Dates de reprise

2 octobre

U8-U9

Inscription via le site
du district



LA
RENTRÉE
DU FOOT 2021

Calendrier

LE GUIDE DE LA SAISON DES U8/U9
 District de l' Aude de Football
 Saison 2021 / 2022



P R Ê T S
 PLAISIR RESPECT ENGAGEMENT TOLÉRANCE SOLIDARITÉ

Ce document relate le fonctionnement général de la Saison des U9 / U8, la réglementation des Compétitions, ainsi que toutes les actions menées sur cette catégorie. Nous vous souhaitons une bonne saison sportive.



MODIFICATIONS POSSIBLES DURANT LA SAISON (Sanitaire, Météo)

Dates	U9 G
28/08/21	
04/09/21	
11/09/21	
18/09/21	
25/09/21	
02/10/21	Rentrée des U9
09/10/21	Plateau
16/10/21	Plateau
23/10/21	Vacances
30/10/21	Vacances
06/11/21	Vacances
13/11/21	Interclubs
20/11/21	Plateau
27/11/21	Festi-Foot
04/12/21	Plateau
11/12/21	Festi-Foot
18/12/21	Vacances
25/12/21	Vacances
01/01/22	Vacances
08/01/22	
15/01/22	Futsal
22/01/22	Futsal
29/01/22	Plateau
05/02/22	Festi-Foot
12/02/22	Plateau
19/02/22	Vacances
26/02/22	Vacances
05/03/22	Vacances
12/03/22	Festi-Foot
19/03/22	Plateau
26/03/22	Plateau
02/04/22	Interclubs
09/04/22	Festi-Foot
16/04/22	Pâques
23/04/22	Vacances
30/04/22	Vacances
07/05/22	Vacances
14/05/22	Plateau
21/05/22	Plateau
28/05/22	Ascension
04/06/22	Pentecôte
11/06/22	JND
18/06/22	Toumois Clubs
25/06/22	Nouvelles Pratiques



Offres de pratique

Initiation réunissant 8 équipes par gymnase
(Janvier)

Plateaux

Réunissant 2 clubs
comprenant les
catégories U7-U9-U11
(2 dates)

Futsal

Inter-Clubs

Golf Foot

Festi Foot

Montées – Descentes
à plusieurs équipes
(4 dates)

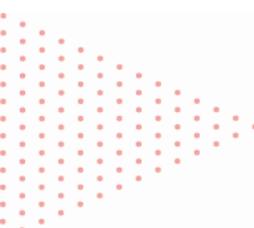
Objectifs - Philosophie



1. Plateau festif et convivial dans les règles sanitaires
2. Faire jouer tous les enfants : tendre vers 100 % (éviter les suppléants).
3. Transférer les apprentissages de la semaine.
4. Laisser jouer les enfants le plus librement possible.



**« ENCOURAGER,
VALORISER TOUS LES ENFANTS C'EST
LES METTRE EN CONFIANCE !!! »**



Lois du Jeu

TERRAINS	40m x 30m
BUTS	4 m x 1,5 m (hauteur de piquet)
BALLON	T3 ou T4
NOMBRE DE JOUEURS	5 vs 5 (2 remplaçants maxi) Participation de tous
TOUCHES	Au pied, sur passe au sol ou conduite (interdiction de marquer sur une touche directe)
COUPS FRANCS	Tous les coups francs sont directs (adversaires à 4m)
ARBITRAGE	Arbitrage éducatif (adultes ou jeunes licenciés)
PASSE AU GARDIEN	Autorisée
RELANCE PROTEGEE	Oui (surface de 8m)

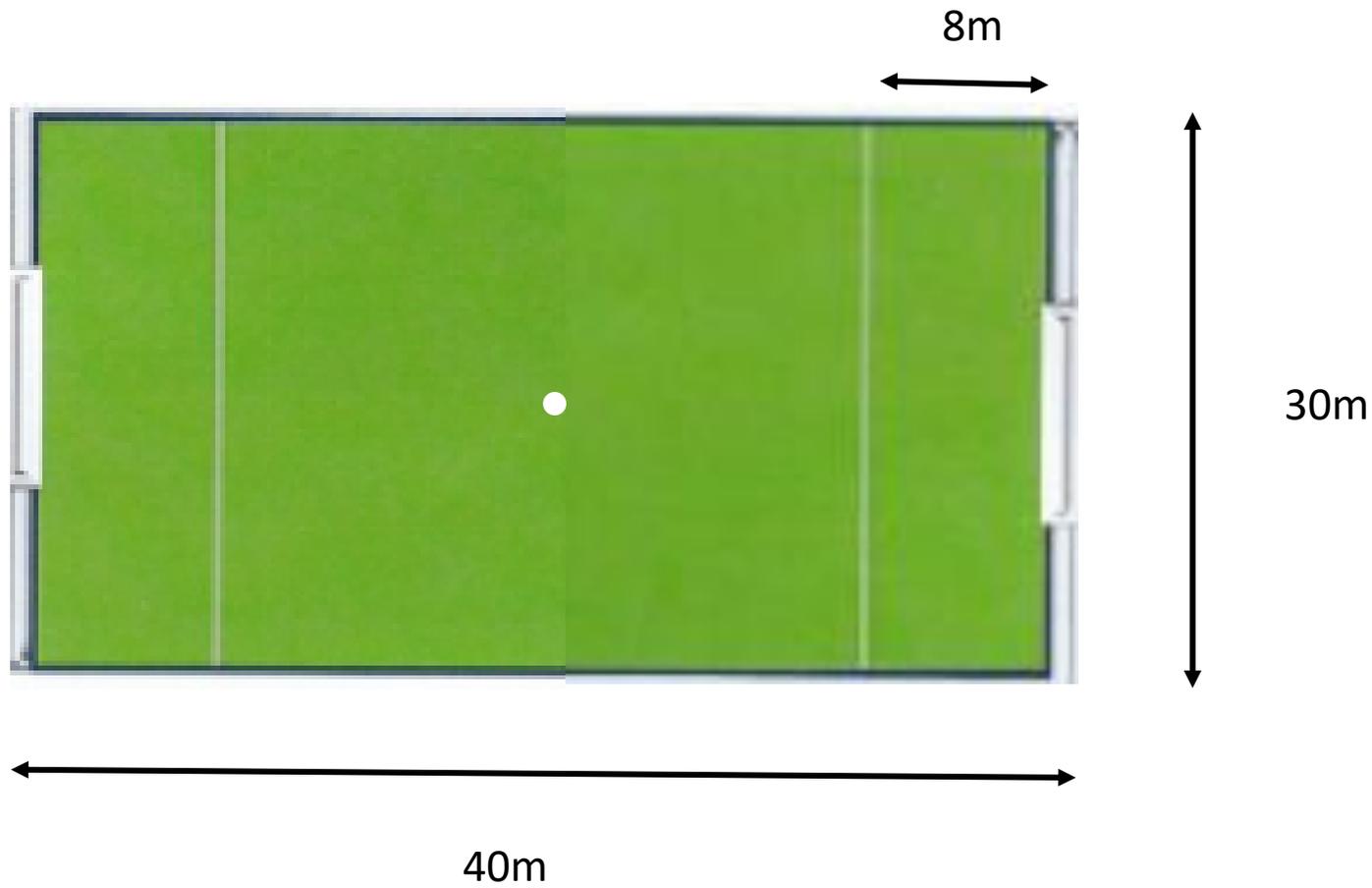


Lois du Jeu

DURÉE	50 minutes maxi
HORS JEU	Non
RELANCE GB	Relance protégée 8 m (le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée). Lors des relances de celui-ci, l'adversaire se situe en dehors de la zone des 8m et ne peut pénétrer dans la zone seulement quand un joueur touche le ballon. Si le ballon franchit la ligne, tout le monde peut jouer.
COUP D'ENVOI	Interdit de marquer sur l'engagement Adversaire à 4 m
REGLES SPECIFIQUES	Le tackle est autorisé mais favoriser la défense debout
EQUIPEMENTS	Maillots dans le short / Chaussettes relevées au niveau des genoux Protège tibias obligatoires / Tip Top doivent être placés sous les chaussettes

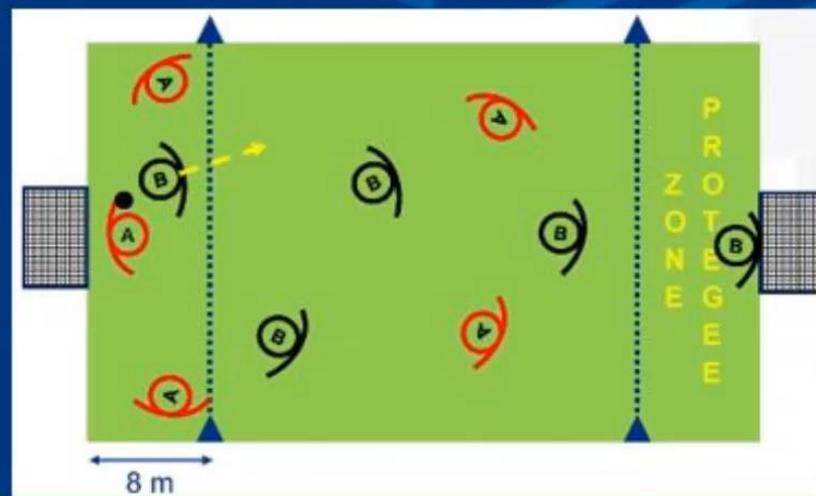


Surface d'un terrain



Relance protégée

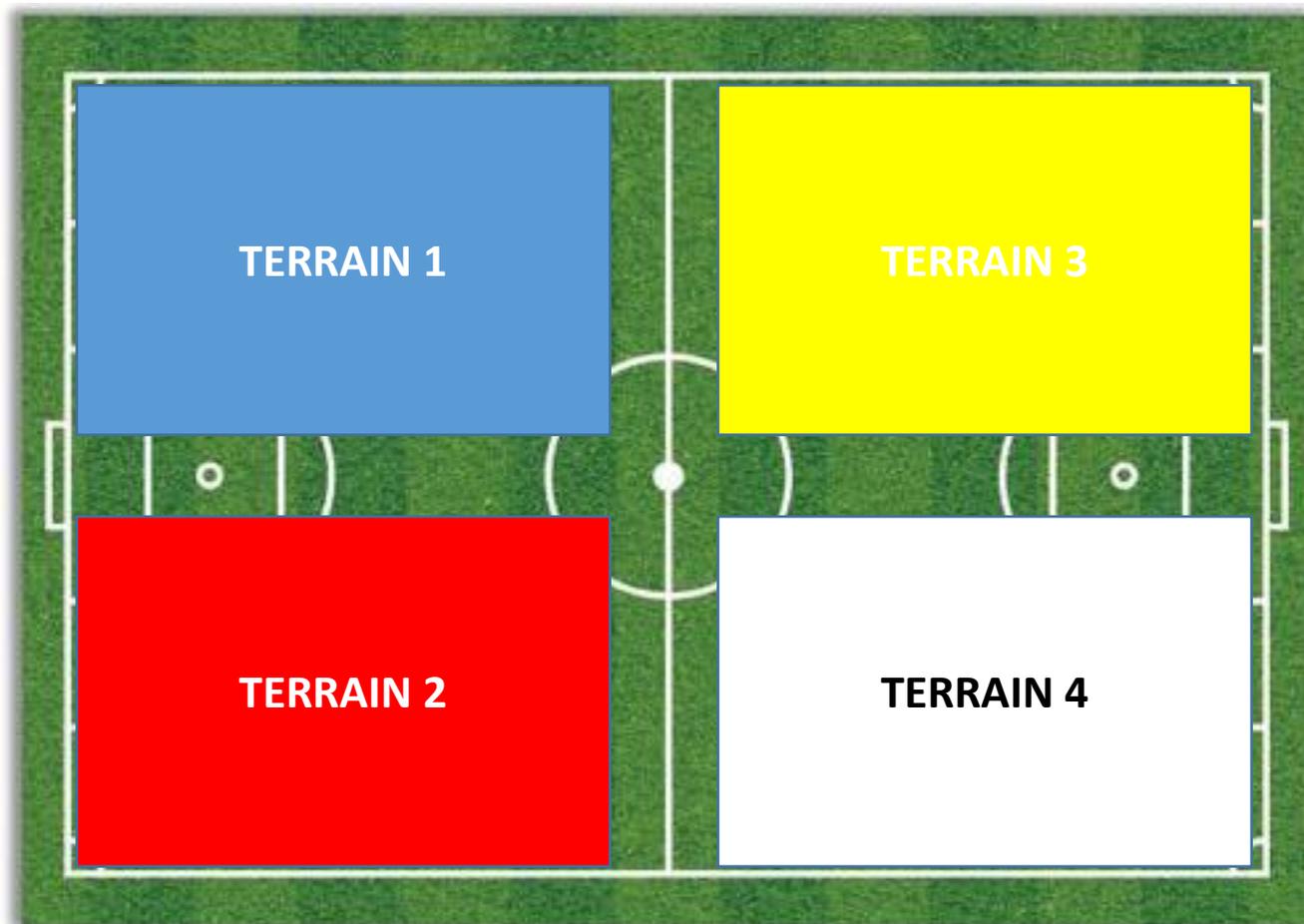
MODÉLISATION DES PRATIQUES



« RELANCE PROTÉGÉE »

CATÉGORIES U7 & U9

Répartition des terrains



Organisation du plateau ou toute les équipes sont mélangées

- ✓ Installer sur un terrain à 11, 4 terrains de 40x30m
- ✓ Identifier les 4 terrains (T1, T2, T3 et T4 + couleurs)
- ✓ Chaque équipe effectue 4 matchs de 12'
- ✓ Donner un n° à chacune des équipes
- ✓ Répartir les équipes sur les espaces de jeu
- ✓ Penser avant de débiter le plateau de faire un rappel des lois du jeu avec les enfants et les éducateurs en respectant les mesures barrières



	R1	R2	R3	R4
Terrain 1	A-B	A-C	A-D	C-D
Terrain 2	C-D	D-B	C-B	A-B

TOLÉRANCE SOLIDARITÉ TOLÉRANCE SOLIDARITÉ PLAISIR ENGAGEMENT SOLIDARITÉ ENGAGEMENT TOLÉRANCE
PLAISIR ENGAGEMENT SOLIDARITÉ PLAISIR TOLÉRANCE
TOLÉRANCE SOLIDARITÉ PLAISIR ENGAGEMENT SOLIDARITÉ PLAISIR TOLÉRANCE

GUIDE INTERACTIF DU FOOTBALL DES ENFANTS

Ce PDF est DYNAMIQUE :
vous pouvez naviguer
en cliquant sur
les boutons présentant
cette forme.



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
Développement et animation des pratiques



- U6/U7**
ENFANTS DE 5 À 6 ANS
- U8/U9**
ENFANTS DE 7 À 8 ANS
- U10/U11**
ENFANTS DE 9 À 10 ANS
- U12/U13**
ENFANTS DE 11 À 12 ANS
- INFORMATIONS GÉNÉRALES**



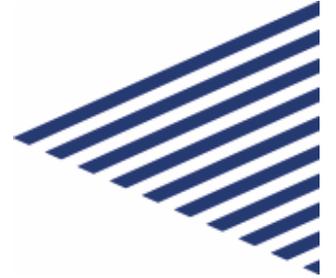
Protocole FAIR-PLAY



Défendons les valeurs du
foot !

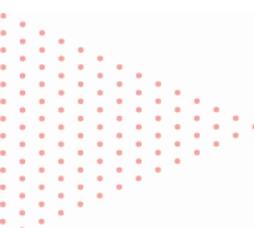
Pour un foot meilleur !





-> Plusieurs nouveautés

Redynamiser cette amicale



Questions Diverses





Yoann VINCENT
Conseiller Technique DAP

District de l'Aude de Football

Tél : 07 56 80 55 42
Mail : yvincent@aude.fff.fr
Site Internet : aude.fff.fr

Découvrez notre page

facebook



Bon retour à tous !